



BRANCHE DES IEG

LES EMPLOYEURS EN GRÈVE !

Lors d'une réunion de Branche, les employeurs ont par une déclaration exprimé leur inquiétude sur l'avenir du dialogue social de Branche, lors de cette déclaration ceux-ci ont indiqué ne pas siéger à la prochaine CPPNI* du 19 janvier . . .

Des employeurs qui se mettent en grève, une première au sein des IEG !

Les motifs selon eux sont multiples.

Avant tout, ceux-ci déplorent la dénonciation de l'accord « relatif à la sécurisation des parcours professionnels et à la mobilité dans la Branche des IEG » signé par les syndicats patronaux UFE et UNEmIG ainsi que par la CFDT et la CFE-CGC et invalidé par le droit d'opposition de FO Énergie et Mines** et de la CGT.

Ensuite, les employeurs constatent les difficultés et les freins pour faire évoluer des textes de branche antérieurs à 2000, évolutions rendues possibles pour donner suite à l'accord « relatif au dialogue social de Branche des IEG 2021-2025 », accord signé par les syndicats patronaux UFE et UNEmIG ainsi que par la CGT, CFDT et la CFE-CGC.

FO Énergie et Mines juge la posture des employeurs légèrement capricieuse . . .

Estimer que le dialogue social de Branche est en danger, alors que le bilan des accords signés depuis 2001 fait ressortir que **plus de 130 Accords (ou avenants) ont vu le jour et que seuls 4 accords ont été invalidés** à la suite de droits d'opposition, nous semble excessif . . .

De notre côté, nous estimons que le dialogue social au niveau de la Branche est essentiel, notamment compte tenu du contexte. Néanmoins, et nous l'avons indiqué à plusieurs reprises sur différentes négociations aux employeurs, ce dialogue social ne peut se résumer à une chambre d'enregistrement des volontés des employeurs.

La fédération FO Énergie et Mines est prête à prendre ses responsabilités au sein de la Branche, mais les employeurs doivent eux prendre conscience que proposer systématiquement des négociations qui auront pour conséquences des reculs sociaux n'est pas acceptable !

Nous constatons amèrement ces dernières années que malheureusement les employeurs de la Branche des IEG s'entêtent dans cette voie en prenant différents prétextes selon le contexte . . .

Face à cette grève des employeurs de la Branche, même si ceux-ci n'ont pas déposé de préavis, FO Énergie et Mines est prêt à les recevoir pour entendre leurs revendications. Nous profiterons de cette rencontre pour leur préciser de nouveau que l'intelligence collective dans le cadre des négociations de Branche ne veut pas dire que les fédérations syndicales doivent accepter tout ce que les employeurs désirent !



* : Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation

** : https://www.fnem-fo.org/2021_12_Droit_opposition_SPPM